

DISTRICT D'ABIDJAN



COMMUNE D'ADJAME

TEL:20256300
03 BP 238 ABIDJAN 03

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

.....
UNION -DISCIPLINE -TRAVAIL

REVUE DE PRESSE DU 18 JANVIER 2019



ACTUALITE GENERALE

- **CARTE PROFESSIONNELLE DES COMMERCANTS DE CÔTE D'IVOIRE : « La carte Professionnelle va sortir le commerçants de l'informel » Soumahoro Farikou Pdt de la FENACCI**

Le quotidien gouvernemental a accordé, dans sa parution du jour, une interview au Pdt de La Fédération Nationale des Acteurs du Commerce de Côte d'Ivoire, (FENACCI), par ailleurs Maire de la Commune d'Adjamé.

Dans cet entretien rapporté en page 8 et 9 de Fraternité Matin, M Soumahoro Farikou, révèle l'importance de la Carte professionnelle des commerçants au regard des nombreux avantages liés.

Le Premier responsable de la FENACCI revient également sur les années de luttes syndicales qui ont permis de redorer le blason du secteur du commerce dans notre pays. Pour ce qui est de la carte professionnelle poursuit-il, elle vient aider le secteur du commerce à sortir de l'informelle, mais surtout permettre à l'Etat de disposer de données statistiques fiables sur le commerce en Côte d'Ivoire.

Indiquant la dynamique citoyenne dans laquelle s'inscrit la FENACCI, M. Soumahoro Farikou, a précisé que les commerçants ne sont nullement à l'origine de la cherté de la vie, car eux-mêmes victimes de nombreuses difficultés dans l'exercice de leur activité. Toutes choses qui les amènent bien souvent à pratiquer d'autres espaces portuaires au détriment du port d'Abidjan.

Enfin, le Président Soumahoro s'est voulu rassurant sur l'accessibilité de la carte professionnelle à tous acteurs du commerce, sans manquer de souligner qu'elle permettra de catégoriser les commerçants selon le type d'activité et le chiffres d'Affaire.

- **Développement d'Abobo : Hamed Bakayoko s'imprègne de l'avancement des chantiers.**

Le Jeudi 17 janvier 2019, Le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, Hamed Bakayoko s'est imprégné, selon Fraternité Matin en Page 03, de l'avancement des travaux qui devront permettre de changer le visage de la commune d'Adjamé. Il s'agissait pour le Maire de la Commune d'Abobo de voir de lui-même, le niveau d'avancement des travaux. Il faut rappeler selon le quotidien l'inter qui partage l'information en sa page 11, que selon le Maire, ce sont 28 chantiers qui sont ouverts à Abobo. Le faisant, le Maire tient à respecter ses promesses de campagne.

Il faut noter, selon le quotidien l'inter, que ces projets sont réalisés dans différents quartiers et concernent plusieurs domaines dont, la voirie, la sante, l'éducation, l'eau potable...

- **Direction Générale des Impôts : 2146 milliards de FCFA de recette réalisée en 2018.**

Cette information reprise dans plusieurs quotidiens a été relevée hier par le Directeur Général des Impôts, au cours d'une rencontre avec la presse, relative à la rentrée fiscale 2019.

Selon M. Ouattara Abou Sié DG des Impôts, avec le chiffre de **2146 milliards de FCFA** obtenu, ces services ont atteint un taux de réalisation de 99%, car l'objectif assigné était de 2170 Milliards de FCFA.

Le Directeur Général a révélé que l'annexe fiscale 2019, comporte une série de 36 mesures classées en 5 catégories à savoir les mesures de soutien aux entreprises, les mesures de renforcement des moyens de l'Etat, les mesures à caractère social, les mesures de rationalisation et de modernisation du dispositif de l'Etat.

Cette rencontre s'inscrivant dans la politique de communication relative à l'annexe fiscale 2019, est la première d'une série qui va aux organisations socioprofessionnelles.

- **Téléphonie mobile et internet : ISAAC DE annonce une baisse des coûts pour les usagers**

Bonne nouvelle pour les usagers du téléphone mobile et de l'internet. En effet, selon le quotidien gouvernemental à sa page 10, le Ministre de l'Economie Numérique et de la poste, M. Claude Isaac Dé, a annoncé au cours de la cérémonie de présentation de vœux du nouvel de son personnel et des acteurs privés de son secteur qu'en 2019 la Téléphonie mobile et l'internet connaîtront une baisse des coûts pour les usagers

POLITIQUE

- **Procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé :**

L'actualité politique est marquée par le procès de l'ex-président Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé à la CPI.

Diversement perçu, selon la tendance politique, la suspension de la décision de libération des prévenus continue de faire la une des quotidiens. Pendant que le quotidien le Patriote, proche du RDR souligne à sa une qu'après l'appel de Fatou Bensouda, un autre procès commence. Contrairement à ce que pourrait imaginer le sens commun, les prévenus seront maintenus en détention jusqu'à ce que la de ce que les cinq juge de la chambre d'appel rendent leur verdict. Ce qui pourrait durer encore quelques mois. Sur cette question, le quotidien le Temps,

proche du FPI rapporte à sa une, les propos de Me Samia Maktouf, avocate à la CPI « Il sera difficile de désavouer les premiers juges ».

Abordant également la question relative à Laurent Gbagbo, Essy Amara Cadre du Pdcj-Rda indique à la Une de « Le Nouveau Réveil », qu'on le veuille ou non, Gbagbo est un acteur clé du jeu Politique. L'ancien Ministre des Affaires étrangères, prévient dans une interview en page 02 et 03 du quotidien du PDCI : « au PDCI, nous sommes dans un bateau, si ça coule, c'est tout le monde qui coule ». Cette mise en garde va l'endroit de toute sa génération dira-t-il car, elle n'as pas su sauver le canari qu'Houphouët a laissé. Essy Amara a terminé en espérant que d'ici 2020 les esprits se calmeront

Dernière heure : 18-01-2019/13h

- **Procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé :**

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé restent pour l'instant en détention, a confirmé le porte-parole de la Cour pénale internationale. Malgré leur acquittement, le 15 janvier, la chambre d'appel de la CPI a décidé de suspendre la remise en liberté des deux anciens accusés en attendant que la Cour se prononce sur l'appel déposé par le procureur.

Prochaine audience le 1er février.

Ils ne quitteront pas la prison Scheveningen à La Haye, où Laurent Gbagbo est détenu depuis sept ans, avant, au plus tôt, le vendredi 1er février, date de la prochaine audience. Les différentes parties débattront alors de la question de leur remise en liberté.

Source : jeune Afrique